Arnage ma ville

Mai | juin 2019

Journal d'informations municipales

#20

Arnage Actu

Une sortie bucolique
à Tertifume

Arnage Actu

Fête de la ville

LE RAMPE

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS

Ville d'Arnage

Retour en images

CARNAVAL DE LA SORCIÈRE

17 mars

Les rues d'Arnage ont été envahies de sorcières, d'animaux de toutes espèces, d'insectes et même de poireaux pour ce carnaval 2019 signe de joie et de partage !

Félicitations à la bande des USAP'Beilles, composée des féminines du club de l'USAP, qui a remporté le balai d'or.

BAL À BOBY

5 mars

Un spectacle participatif qui a ravi aussi bien les petits que les grands.

SPECTACLE SENIORS

21 mars

Vif succès pour ''Petits Mensonges entre Amis'' présenté à l'Eolienne. Pas moins de 550 Arnageois ont pu profiter du spectacle offert par la municipalité.

RÉGATE VOILE

23 et 24 mars

Navigateurs handicapés et valides ont régaté ensemble à la Gèmerie !

INITIATION CIRQUE

25 mars au 5 avril

Les classes de CP à CM2 de l'école élémentaire Gérard Philipe se sont succédées sous le chapiteau pour s'initier aux arts du cirque.

Retrouvez toutes les images de vos événements sur arnage.fr !

État Civil

NAISSANCES : Janelle David, Eléna Leger, Gwenaëlle Colombel, Tiago Busson, Lana Huet, Nathan Martin, Jeanne Hanteville, Ayline Duhamel, Maëlys Tuo, Neyla Anouche, Théo Dronne.

MARIAGES : Françoise Fontaine et René Huchet,

DÉCÈS : Huguette Pommier (née Thibault), Rose Schmitt, Raymonde Gueranger (née Bourdin), Daniel Guy, Daniel Joubert, Dominique Blanchouin, Roger Ramaugé, Jean-Jacques Pérol, Ellien Bernier.

Édito du Maire

Pour que le développement d'Arnage soit à la fois équilibré et constant, et pour faire vivre nos équipements municipaux, l'ambition de l'équipe municipale est d'atteindre les 6 000 habitants.

Afin de nous donner les moyens de cette ambition, nous avons travaillé conjointement avec la population par le biais de réunions publiques et avec les services de Le Mans Métropole pour nous doter d'un ensemble d'outils devant nous permettre d'atteindre cet objectif d'ici à 2030.

C'est d'abord avec le Plan Local de l'Urbanisme Communautaire qui rentrera en vigueur d'ici la fin de l'année et qui fixe les règles d'aménagement et de constructibilité sur notre territoire.

C'est ensuite avec le Plan de Déplacement Urbain qui privilégie l'utilisation du vélo et de la marche par le développement de liaisons douces.

C'est aussi avec le Plan Local de l'Habitat et la définition d'objectifs chiffrés de production de logement permettant un parcours résidentiel complet au sein de notre commune.

C'est également avec le Plan de Prévention des Risques Inondation qui réévalue les zones pouvant subir des inondations et propose à nos concitoyens des solutions techniques pour y faire face.

C'est enfin avec le Règlement Local de Publicité Communautaire et la recherche d'une harmonisation des règles à l'échelle communautaire pour protéger les paysages et améliorer notre cadre de vie.

Vous le constatez, par ces orientations et ce travail conséquent de planification, la ville va pouvoir opérer sa transformation, continuer son développement et son rayonnement au sein de la métropole.

Thierry COZIC

Sommaire

Arnage Actu	4-8
Zoom	9
Vivre Ensemble	10
Agenda	12-13
Arnage Pratique	15-16
Dossier : Le RAMPE	17-21
Sortir à Arnage	22-23

Directeur de publication : Thierry Cozic
Conception/Rédaction : communication Ville d'Arnage
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 2 800 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.
Crédit photo : ville d'Arnage sauf mentions contraires

Hôtel de ville d'Arnage Place François Mitterrand 72230 Arnage
Tél : 02 43 21 10 06 **Site Internet :** www.arnage.fr

Prochaine parution : fin juin 2019

Papier recyclé

CONNAITRE

Collaboratrice du maire

Sophie BOYER-LEROUX, la nouvelle collaboratrice du Maire, est arrivée le 1er février dernier.

Elle est notamment chargée de développer les outils de démocratie participative et d'assurer la proximité entre les élus et les habitants.

PRÉCISER

Élections Européennes, c'est le 26 mai prochain !

Dans la dernière édition d'Arnage ma ville, nous avions communiqué les pièces acceptées pour voter.

Sachez que le permis de conduire rose EST AUTORISE.

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00.

En bref

Fermeture accueil de la mairie

En raison des 24h du Mans auto, l'accueil sera fermé le samedi 15 juin.

Ouverture de la Gèmerie

Les activités du plan d'eau débuteront le week-end du 22 et 23 juin avec la surveillance de la baignade de 14h à 19h.

Pour la période estivale, la baignade sera surveillée du 29 juin au 1er septembre, de 14h à 19h15 (19h30 le dimanche).

Informations à la mairie

CONCERTER

Réunion publique

La réunion publique sur le Règlement Local de Publicité communautaire s'est tenue le 28 mars dernier à la Bulle.

A l'issue du diagnostic réalisé sur l'ensemble des communes de Le Mans Métropole, le projet de territoire est décliné en grandes orientations. Ces dernières ont été présentées à la population afin d'échanger sur l'opportunité de telles mesures et sur l'impact du futur règlement.

Parmi les principales orientations :

- protéger les paysages naturels, notamment les bords de rivière en interdisant tous dispositifs d'enseignes ou de pré-enseignes à leurs abords,

- organiser l'implantation des différents dispositifs et améliorer l'intégration dans le paysage des dispositifs de publicité, enseigne et pré-enseigne.

OBTENIR

L'O

Une carafe pour Le Mans Métropole

Afin de renforcer l'identité de la Métropole et de privilégier l'eau du robinet au détriment de l'eau en bouteille, vous pouvez acquérir la carafe au tarif de 5 € TTC auprès de l'Office du Tourisme du Mans de la Métropole, 16 rue de l'Etoile, 02 43 28 17 22

S'ORIENTER

La mairie se fait belle

Nouvel accueil temporaire depuis le 6 avril et jusqu'à la fin des travaux.

C'est une transformation totale de l'accueil de la mairie qui a commencé courant avril. Les travaux sont programmés jusqu'en octobre pour permettre le réaménagement de l'espace afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions.

À noter que les services à la population fonctionneront normalement pendant toute la durée des travaux.

L'accueil temporaire est indiqué par un fléchage et se situe au niveau du hall de l'ancienne salle des fêtes.

ANIMER

Une sortie bucolique à Tertifume

Devenu le rendez-vous incontournable du printemps, à Arnage, le 8 mai est synonyme de nature et de bonnes affaires.

Chaque année, la ville d'Arnage organise un marché convivial où se côtoient professionnels, artisans et passionnés, de plantes et des saveurs de notre terroir. **Venez faire le plein de plants pour le jardin et de bons produits locaux pour ravir vos papilles.**

Pour l'édition 2019, la ville et ses partenaires vous proposent de participer à des ateliers/animations en lien avec la nature :

- À 10h30, les enfants pourront participer à un atelier de **création d'abris à insectes** (inscription places limitées sur communication@arnage.fr ou au 02 43 21 54 49). *À partir de 7 ans.*
- À 14h, un apiculteur vous fera **découvrir** son métier et **l'univers des abeilles**.
- À partir de 14h, venez participer à une **fresque collective** animée par l'Arche de la Nature.

Sur le même site, le **Bric-à-Brac** des écoles organisé par les parents d'élèves et au profit des écoles de la ville rassemble plus de 150 exposants, **l'idéal pour dénicher LA bonne affaire.**

Le 8 mai est aussi un jour de recueillement, les Arnageois sont invités à participer à la commémoration de la fin de la guerre 39-45. Départ du défilé à 10h depuis la place de la mairie vers la place de l'église où a lieu la cérémonie.

En bref

Vente de livres

Organisée par l'association "Lire à Arnage" après un désherbage des collections de la médiathèque, pour faire de la place dans les rayons et offrir ainsi des nouveaux documents.

Vente des livres du 18 au 25 mai aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

ANIMATIONS :

10h30
Fabrication abris à insectes

14h00
Initiation apiculture

14h00
Fresque collective

ANIMER

Fête de la ville

22 et 23 juin : nouveau rendez-vous festif !

Ce week-end, la ville s'animera pour le plus grand bonheur de tous.

Placé sous le signe de la convivialité, venez participer aux différentes animations organisées par la ville et ses partenaires.

Samedi 22 juin : l'Éolienne s'anime

À partir de 10h : grands jeux, jeux de société

De 14h à 17h : atelier découverte/initiation scrabble

14h/14h30 : démonstration zumba enfants et seniors

15h30 : représentation atelier théâtre de l'EEA

À partir de 19h : Tournoi de Molkky
(terrain de pétanque – inscription conseillée)

20h : représentation atelier théâtre de l'EEA

Dimanche 23 juin : une journée au port

11h/12h : spectacle musical jeune public

Pique-nique géant / barbecue à disposition

15h30 : spectacle/humour "Allez les filles"
voir page 23

Venez nombreux !

INFORMER

Forum été

Tous les membres de la famille pourront trouver leur bonheur pour s'occuper cet été.

Les services de la ville, des associations locales et la Maison des habitants présenteront leur programme estival lors du forum du mardi 14 mai à la Bulle.

Accueils de loisirs, séjours, activités à la Gèmerie, stages sportifs... Il y en aura pour tous ! Venez faire le plein d'informations et préparer vos inscriptions !

LUTTER

Comment agir face aux frelons asiatiques

Le nombre de nids de frelons asiatiques progresse en Sarthe, d'année en année.

Depuis le 1er janvier 2018, il ne faut plus contacter le Service Départemental et Incendie de la Sarthe pour les destructions de nids de frelons. Le SDIS vous invite donc à faire appel à un professionnel compétent, que vous trouverez dans les pages jaunes.

Il ne faut en aucun cas procéder soi-même à la destruction des nids !

Le frelon asiatique est reconnaissable par son thorax brun, sa face jaune orangée et ses pattes jaunes à l'extrémité. Son nid est sphérique en papier mâché, strié de beige et de brun.

© Q. Rome / MNHN

SUIVRE

Restez connecté avec votre ville !

La ville multiplie les outils pour informer aux mieux les Arnageois.

Désormais pour être au courant des dernières actualités et événements de la ville, vous pouvez vous abonner à la newsletter en vous rendant sur www.arnage.fr. Celle-ci a été lancée le 1er février 2019 et vous permet d'accéder aux dernières informations directement dans votre boite mail !

Par ailleurs, une page Facebook sera bientôt lancée. Elle permettra notamment de suivre en direct les diverses manifestations de la ville.

Tennis de table, en avant les filles !

2 jeunes joueuses du club vont participer au championnat de France minimes.

Alexia Thépauts et Clémence Bureau se rendront à Mondeville (14) les 20, 21, 22 avril pour se confronter aux meilleures joueuses françaises minimes (- 13 ans).

Clémence Bureau fera sa deuxième participation dans cette catégorie, et Alexia Thépaut va découvrir ce niveau. Il y a deux ans, elles avaient aussi participé au championnat de France benjamines toutes les deux.

Ces deux joueuses prometteuses ont répondu à quelques questions sur leur parcours.

Comment avez-vous débuté le ping ?

J'ai commencé par le baby ping à 5 ans.

Clémence

Au début je suivais mes sœurs sur les compétitions et après je me suis mise à jouer au ping. C'est ensuite devenu une addiction.

Alexia

Combien d'entraînements faites-vous par semaine ?

Je m'entraîne tous les jours donc 5 jours. Le jeudi je fais 2 entraînements à la suite et le lundi quand je finis à 15h c'est pareil.

Clémence

J'en fais 2 par semaine, le mardi et le jeudi après les cours.

Alexia

Quel est votre meilleur souvenir pongiste ?

Mon meilleur souvenir pongiste est d'avoir participé 3 fois au Euros Mini Champ's et d'avoir fait 4 fois les Championnats de France.

Clémence

J'en ai plein mais je pense que le meilleur restera ma première participation au championnat de France en benjamine.

Alexia

CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 février 2019

Règlement Local de Publicité Communautaire

Par délibération du 12 avril 2016, Le Mans Métropole a prescrit l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal avec des objectifs multiples comme limiter l'impact des dispositifs publicitaires ou encore protéger le patrimoine naturel.

Subventions et participations 2019

L'équipe municipale a décidé d'attribuer des subventions aux associations sur projet, en fonction des demandes qu'elle a reçu. L'implication des associations sur la commune, la part des adhérents arnageois, le nombre de manifestations ou d'actions menées sur la commune ont été pris en compte pour l'étude des demandes.

Réhabilitation de la salle polyvalente de la Gautrie : demandes de subventions

Afin de porter financièrement le projet de réhabilitation de la salle polyvalente de la Gautrie, le Conseil Municipal dépose deux demandes de subventions auprès du Conseil régional et auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local.

Plan Local de l'Urbanisme communautaire : validation de la déclinaison communale

Initié en 2014, les éléments de diagnostic du territoire ont permis d'identifier des enjeux et de débattre sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD) qui donnent une vision du territoire à l'horizon 2030.

Ce PADD, commun à l'ensemble des communes de Le Mans Métropole, permet d'élaborer des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et un règlement commun aux 19 communes membres.

La validation de la déclinaison communale au sein du Plan Local de l'Urbanisme communautaire a été présentée pour validation avant d'être soumise au vote du prochain Conseil communautaire pour l'Arrêt de projet.

Du 27 mars 2019

BUDGET : vote du Compte administratif et Compte de Gestion 2018

Il est constaté que le compte de gestion produit par la Trésorerie et le compte administratif produit par la Commune sont bien identiques.

Exercice budgétaire 2019- Décision modificative n°1

Afin de prendre en compte les ressources fiscales réelles de 2018, il est proposé de prendre une décision modificative et de rééquilibrer le budget.

Il est proposé d'affecter les 728 895,98€ de recettes de fonctionnement aux dépenses de fonctionnement et de les affecter aux dépenses d'ordre, aux dépenses imprévues et de virer 225 074,74€ à la section d'investissement.

Retrouver la synthèse du CM sur arnage.fr !

PUB

Agenda

MAI

Mer. 1 | 10h/17h
Foot / U10 et U11
Challenge COUTANT-LACROIX
> Stade A. Delaune

Sam. 4
Croc'histoire
'Prince et dragon''
11h **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

Permanence ÉLUS
Raymonde Dubois
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

''Nuit des fanfares''
Musique
20h30 **>Éolienne**
contact : 02 43 21 46 50

Dim. 5 | 15h
Foot
USAP 1 / Louverne Sports
> Stade A. Delaune

Mar. 7 | 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Mer. 8
Commémoration du 8 mai
10h **> Départ de l'hôtel de ville**
10h30 **> Monument aux morts**

Marché aux fleurs
Bric à Brac
8h30/17h **> Tertifume**

Jeu. 9 | 18h30
Vernissage
Festival Puls'art
> Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Ven. 10 | 18h/20h
Conférence débat
Dans le cadre de #Login 2
> Éolienne
contact : 02 43 21 44 50

Sam. 11
Permanence ÉLUS
Serge Bruneaud
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Club BD
14h30 **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

Tennis de table
Championnat Nationale 3
17h **> Complexe Sportif**

Lun. 13 | 18h
Visite de quartier
> Gautrie nord
contact : 02 43 21 10 06

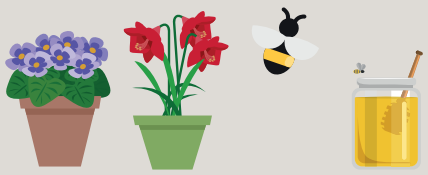

Mar. 14 | à partir de 17h
Forum été
accueils de loisirs, stages, séjours...
> La Bulle *info : www.arnage.fr*

Jeu. 16 | 20h30
''Dîner de famille''
Comédie
> Éolienne
contact : 02 43 21 46 50

Ven. 17 | 9h
Atelier Pôle Emploi
Emploi store
> DEPAR *02 43 21 39 63*

Sam. 18
Permanence ÉLUS
Martine Goupil
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Café des Parents
''L'alimentation de nos enfants''
10h/11h30 **> Maison des Habitants**
contact : 02 43 21 46 58

Dim. 19 | 9h/15h
Bourse d'échange
Exposition/vente de miniatures
> Gymnase F. Lusson
contact : lrpromotion@wanadoo.fr

Mer. 22 | 18h30
Conseil Municipal
> Mairie

Jeu. 23 | 9h
Atelier Pôle Emploi
Lettre de motivation
> DEPAR *02 43 21 39 63*

Sam. 25
Permanence ÉLUS
Gilles Chalumeau
10h/12h **> Mairie**
contact : 02 43 21 10 06

Foot
Journée nationale des débutants U7
9h/12h **> Stade A. Delaune**

Dim. 26
Élections européennes
8h/18h **> Bureaux de vote**

Foot
USAP 1 / Louverne Sports
15h **> Stade A. Delaune**

Mar. 28 | 20h
Café Livre
''Rencontre avec Bernard Vetillard''
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Agenda

JUIN

Sam. 1
Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Fête de la pêche
14h/16h **> Étang Guy Gautier**
Contact : Mr Ramaugé - 02 43 21 38 32

Lun. 3 | 18h
VISITE DE QUARTIER
> Collèges
contact : 02 43 21 10 06

Mar. 4 | 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Mer. 5
Concours de pétanque
Organisé par les soldats de France
14h **> Stade A. Delaune**
M. Brunet 02 43 21 26 21

Don du Sang
14h30/19h30 **> La Bulle**

Ven. 7 | à partir de 19h30
Musique en terrasse
> Bars et restaurants de la ville
EEA 02 43 21 44 55

Sam. 8
Permanence ÉLUS
Jeannick Monchatre
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Croc'histoire
'A quoi ça sert une maman''
11h **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

Café des Parents
''Encourager l'autonomie de nos enfants''
10h/11h **> Maison des Habitants**
contact : 02 43 21 46 58

Sam. 8 et Dim. 9
USAP Tournoi jeunes
> Complexe A. Delaune
vincent.vallee72@gmail.com

Jeu. 13 | 9h/17h
Arnage dans la course
Manifestation 24h du Mans
> Place F. Mitterrand

Sam. 15 | 11h
Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
> Mairie
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Sam. 15 / Dim. 16
24H du Mans
> Circuit

Ven. 21 | 20h
Loto de l'Ablette
> La Bulle
Contact : Mr Ramaugé - 02 43 21 38 32

Sam. 22
Club BD
14h30 **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

''Représentation théâtrale''
15h30 et 20h30 **> Éolienne**
EEA 02 43 21 44 55

Sam. 22 et Dim. 23
Fête de la ville
Animations dans toute la ville
> Arnage
Infos : www.arnage.fr

Mar. 25 | 20h
Café Livre
''Les coups de coeur''
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Mer. 26
Atelier Pôle Emploi
Réussir son entretien
9h **> DEPAR**
Contact : 2 43 21 39 63

Conseil Municipal
18h30 **> Mairie**

Mer. 26 | 20h
''Représentation''
Danse classique et contemporaine
> Éolienne - Café Théâtre
EEA 02 43 21 44 55

Sam. 29
12h de pétanque
8h30 **> Complexe A. Delaune**

Permanence ÉLUS
Raymonde Dubois
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Fête des Écoles
à partir de 14h
> Complexe A. Delaune

Du jeu. 9 au mar. 28 mai
Festival ''Puls'art''
> L'Eolienne

Du sam. 18 au sam. 25 mai
Ventes de livres
Lire à Arnage
> Médiathèque

rencontres | citoyenneté | lecture | Vie associative | spectacle | exposition | musique | sport

PUB

INSCRIPTIONS 2 1/2-11 ANS

INSCRIPTIONS DÈS MARS 2019

	Inscriptions / Contact
Écoles > 2019-2020 toute petite et petite section, CP et nouveaux arrivants	1. Inscription en mairie pour établir le certificat de pré-inscription : justificatif de domicile de moins de 3 mois + livret de famille + jugement de divorce si besoin 2. Rendez-vous avec les directrices d'écoles se munir du certificat de préinscription + livret de famille + carnet de santé de l'enfant au rdv avec l'école concernée (Prendre de préférence rendez-vous le jeudi avec la directrice de l'école maternelle Françoise Dolto)

FOURNITURES SCOLAIRES

Pour les élèves des écoles élémentaires, pensez à réserver vos packs rentrée.

1€ chaque pack.

Contact : service enfance 02 43 21 35 58

RENTRÉE 2019/2020

VISITES ÉCOLES MATERNELLES

Une visite des écoles est proposée aux futurs élèves et leurs parents.

École Gérard Philipe
Mercredi 22 mai - 9h30
Contact : 02 43 21 11 10

FERMETURES MÉDIATHÈQUE

Vendredi 31 mai 2019 (Pont de l'Ascension)

Samedi 1er juin 2019 (Pont de l'Ascension)

Samedi 15 juin 2019 (24h du Mans)

ACTIVITÉS ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE

VACANCES D'ÉTÉ du 8 juillet au 30 août

Rendez-vous au FORUM ÉTÉ pour faire le plein d'informations sur les activités proposées pendant la saison estivale.

Mardi 14 mai
> à partir de 17h
salle la Bulle

BOULANGERIES

FERMETURES

«La Mélodie des Pains» du 25/05 au 03/06

Je trie

Tri Sélectif. Adoptez les bons gestes

Collectes sélectives :

Jeudi 2 mai / mercredis 15 et 29 mai

Mercredis 12 et 26 juin
(TOUS les emballages : papiers, cartons, emballages plastiques, briques alimentaires, conserves ...)
Si besoin, des containers sont à votre disposition à plusieurs endroits sur la ville.

Collecte des objets encombrants :

Mar. 7 mai / Mer. 5 juin
Collecte sur demande, contacter 5 jours avant, le service de Le Mans Métropole au 02 43 47 47 60

Toxinette :

Samedis 11 mai / 8 juin
Place F. Mitterrand
Jeudis 23 mai / 27 juin
Place de la Gautrie

RAPPEL RÉGLEMENTATION

NUISANCES SONORES

Conformément à l'arrêté municipal, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

les **jours ouvrables** de **8h30** à **19h30**,

les **samedis** de **9h00** à **12h00** et de **14h00** à **19h00**,

les **dimanches et jours fériés** de **10h00** à **12h00** et de **14h00** à **16h00**.

RAPPEL RÉGLEMENTATION

BRÛLAGE

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts indique que :

- les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes et résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies, d'arbustes, et de débroussaillage
- les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetteries.

- au Mans, à La Chauvinière et au Ribay,
- à Mulsanne, rue de la Chesnaie,
- à Ruaudin, Za de Bel-Air, rue Claude-Chappe,

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Sanctions : brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Le RAMPE est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges, animé par une coordinatrice au service des parents et des assistantes maternelles.

Financé à la fois par la ville et la CAF, le RAMPE d'Arnage dispose de locaux à la Maison de l'enfance et d'une antenne en centre ville à l'école maternelle Gérard Philipe.

2 QUESTIONS À...

Eve DIEBOLT, Maire adjointe en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la restauration collective.

Que diriez-vous du métier d'assistante maternelle ?

C'est à la fois un métier passionnant, qui s'est très largement professionnalisé et qui heureusement aujourd'hui est valorisé.

Accompagner les tout-petits dans l'appréhension des espaces, les aider dans leur développement et leur motricité sont des missions fondamentales pour le bon développement de l'enfant.

Pour moi les assistantes maternelles y jouent un rôle majeur. Au même titre que les structures offertes par la commune, leurs missions sont capitales.

Selon vous, comment la politique petite enfance de la ville permet-elle d'accompagner au mieux les assistantes maternelles du territoire arnageois ?

C'est un métier qui peut parfois isoler. C'est vrai, vous êtes avec les petits bouts, parfois sans avoir l'occasion de parler avec des collègues. Vous n'échangez pas sur les pratiques du métier. De ce fait, vous pouvez vous sentir seul(e).

Partant de ce principe, la ville a souhaité travailler sur LES modes de garde. Avec le multi accueil en partenariat avec les assistantes maternelles en leur donnant l'opportunité de monter des actions communes autour de spectacles pour enfants par exemple comme « 1ère P'âge». Le Rampe permet aussi de suivre des formations, met à leur disposition un temps de jeux et rencontres une à deux fois par semaine. Il peut pallier à une absence en accueillant les enfants dans la structure et ainsi apaiser les parents inquiets de ne pas avoir de solution alternative !

On a voulu créer une proximité et un véritable partenariat et ça marche !

LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

Les chiffres clés :

31 assistantes maternelles agréées

65 accueils d'enfants non scolaires

18 accueils d'enfants scolaires

ELLES TÉMOIGNENT...

"Aujourd'hui, être assistante maternelle est un métier à part entière. C'est un service à la personne permettant aux parents d'aller travailler en toute sérénité, et ce grâce à la professionnalisation du métier."

Mathilde

"C'est un beau métier qui aujourd'hui est reconnu. Les assistantes maternelles sont suivies et conseillées. De plus la formation acquise ouvre d'autres portes pour celles qui veulent persévérer dans le domaine de l'enfance."

Brigitte

L'agrément

Pour garder des enfants à son domicile, l'assistante maternelle doit obligatoirement avoir l'agrément. Seul le Conseil départemental peut délivrer l'autorisation de garder des enfants à domicile.

C'est donc le premier interlocuteur auprès duquel il faut se rapprocher, lors de sa démarche de demande d'agrément.

Ce dernier détermine l'âge et le nombre d'enfants, pouvant être accueillis simultanément.

Pour accompagner et guider les personnes désireuses d'exercer la profession, dans leurs démarches,

CONTACT

Service Protection Maternelle et Infantile
Direction des Circonscriptions de la Solidarité départementale - Département de la Sarthe

Tel. : 02 43 54 73 06

3 TEMPS ESSENTIELS AVANT D'OBTENIR L'AGRÉMENT :

1. La présence à la réunion d'informations, qui permet de comprendre les réalités du métier.
2. La constitution d'un dossier administratif de demande d'agrément.
3. Une visite d'évaluation à domicile effectuée par des professionnels de la petite enfance, pour clore la procédure d'agrément.

Les missions du relais

DU CÔTÉ... DES PARENTS

Le relais **INFORME** sur l'ensemble des modes de garde, sur la disponibilité des assistantes maternelles et sur les aides possibles.

Le relais **ORIENTE** les parents, qui emploient une assistante maternelle pour connaître leurs droits et leurs obligations d'employeur, effectuer leurs démarches administratives, les aider à rédiger le contrat de travail et les bulletins de salaires.

Le relais **PROPOSE** aux parents un espace d'échange, d'écoute et de réflexion, ainsi que des manifestations culturelles et festives.

DU CÔTÉ... DES ENFANTS

Le relais **ORGANISE** pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle des temps de jeux et rencontres (ateliers d'éveil et jeux libres).

Le relais **FAVORISE** les rencontres avec d'autres enfants, d'autres adultes.

Ce sont des temps d'éveil et de sociabilisation importants pour l'enfant.

DU CÔTÉ DES ... ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais **INFORME** sur les conditions d'exercice de la profession, des droits et obligations (statut, agrément...)

Le relais **PROPOSE** des temps d'échanges et de rencontres entre assistantes maternelles. Le relais les soutient dans leur professionnalisation et leurs réflexions en lien avec la petite enfance.

Le relais **ORIENTE** vers les organismes administratifs et juridiques.

Informations CAF

LES ACTIONS DU RAMPE

En partenariat avec la ville, des temps festifs et conviviaux sont mis en place avec les assistantes maternelles du territoire.

Première p'âge

Depuis quelques années, les assistantes maternelles participent à cet événement.

Profitant de la mise à disposition d'une salle par la ville et sur leur temps personnel, elles ont créé un tapis lecture et un tablier à comptines qu'elles ont animés lors de la manifestation.

FORMATION

Coordonné par la ville, un temps de formation a été mis en place par les assistantes maternelles. La thématique choisie par les participantes était "gérer les situations difficiles" et animée par le centre de formation CEMEA.

6 assistantes maternelles du territoire ont pu en bénéficier.

Dans le cadre de son réseau, la responsable du RAMPE oriente les assistantes maternelles pour participer à des formations en lien avec leurs attentes.

Des réunions thématiques durant l'année sont organisées : les congés payés de l'assistante maternelle, la présentation du fichier Excel, la santé de l'enfant …

Baby Brac

Cette manifestation, créée en 2014, est à l'initiative des assistantes maternelles.

En 2018, le projet a été porté par 7 assistantes maternelles. Il a réuni 25 exposants et accueilli 208 visiteurs qui ont pu acheter du matériel de puériculture, des vêtements et des jouets.

Prochain Baby Brac en septembre 2019 de 9h à 13h à la Maison de l'Enfance !

Spectacle de noël

Chaque année, les assistantes maternelles préparent un spectacle de Noël qui les réunit à l'Eolienne avec les enfants. Un moment de grande joie pour les parents qui voient évoluer leurs enfants sur scène.

JEUX ET RENCONTRES

Partager un moment convivial, un moment de plaisir autant pour les enfants que pour les adultes. Ce sont 13 assistantes maternelles qui participent aux jeux et rencontres, ce qui représente 31 enfants !

Éveil musical

Sortie Spaycific Zoo

Motricité

Objectifs :

POUR LES ENFANTS

- Découvrir un endroit à explorer.
- Familiariser les enfants aux échanges avec d'autres enfants et adultes
- Amener les enfants vers la socialisation : apprentissages des règles de vie et de la vie en groupe
- Accompagner les enfants dans leur développement en leur proposant des activités et des jeux qui favorisent l'expérimentation, la découverte et la curiosité

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

- S'aérer, sortir de chez soi
- Enrichir ses pratiques au contact de leurs pairs
- Venir à la rencontre d'une professionnelle, échanger et s'informer

« Aller au RAM permet de sortir de chez soi, se retrouver avec les collègues et faire diverses activités avec les enfants. Ça leur permet de se familiariser avant l'école. »

Delphine

« Le RAM permet d'avoir un lieu d'échange professionnel avec l'animatrice et les collègues. Cela permet aux enfants accueillis de rencontrer d'autres enfants. »

Amina

Plus d'informations

Contactez la coordinatrice du relais au 02 43 21 24 12 ou par mail à rampe@arnage.fr

Spectacles

CONCERT Tout public

"NUIT DES FANFARES"

Europa Jazz Festival

Sam. 4 mai

Éolienne > 20h30
16€ / 14€ / 11€

Un spectacle que l'on peut apprécier en famille dans une ambiance décontractée, pour le plaisir des oreilles et des pieds !

résa : Éolienne / 02 43 21 46 50

THÉÂTRE Tout public

"REPRÉSENTATION THÉÂTRALE"

Sam.22 juin

Eolienne > 15h30 et 20h

Gratuit

Les élèves des classes de théâtre se produiront sur scène afin de vous présenter le travail réalisé tout au long de l'année.

Contact : EEA 02 43 21 44 55

COMÉDIE Tout public

'DÎNER DE FAMILLE"

Jeu. 16 mai

Éolienne > 20h30

15€ / 14€ / 13€

A l'occasion de ses 30 ans, Alexandre souhaite demander à ses parents d'être les témoins de son mariage. Fâchés depuis sa naissance, Alexandre va utiliser de faux prétextes pour les réunir...

résa : Éolienne / 02 43 21 46 50

DANSE Tout public

"REPRÉSENTATION DE DANSE"

Mer.26 juin

Eolienne > 20h

Gratuit

Représentation des classes de danse classique et contemporaine.

Contact : EEA 02 43 21 44 55

Musique

FÊTE DE LA MUSIQUE Tout public

"MUSIQUE EN TERRASSE"

Ven. 7 juin

Terrasses des bars et restaurants de l'avenue Nationale
> à partir de 19h30

Gratuit

8 groupes de musique seront présents dans le centre ville d'Arnage. Ils animeront les bars et restaurants afin de vous faire passer un moment convivial en musique.

Contact : EEA 02 43 21 44 55

Expositions

FESTIVAL

"PULS'ART"

Oeuvres de Yves Barré

Du 9 au 28 mai - l'Éolienne

Tapisserie de lirette, travail sur des papiers kraft de petit format et peintures sur papier.

Contact : Service culturel 02 43 21 46 50

6ÈME BOURSE D'ÉCHANGES

"MINIATURES AUTOMOBILES, JOUETS ET TRAINS"

Association LR Promotion

Dim. 19 mai

Gym. F. LUSSON > 9h/15h

Entrée visiteur 1€ (gratuit - 12 ans)

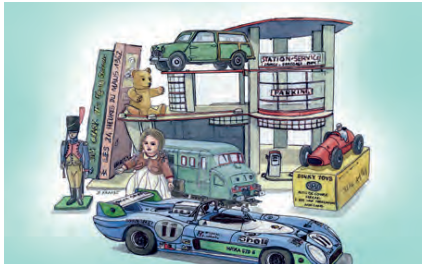

Exposition/vente de véhicules et jouets miniatures. Restauration sur place. Animations diverses, cadeaux par tirages au sort tout au long de la bourse.

Contact : lrpromotion@wanadoo.fr

Animation

Mer. 8 mai

Tertifume > 8h30/17h

"MARCHÉ AUX FLEURS"

Gratuit
Contact : Mairie 02 43 21 10 06

C'est le moment de planter, repiquer les plants de légumes ou de fleurs.

Pour l'édition 2019, la ville et ses partenaires vous proposent de participer à des ateliers/animations en lien avec la nature :

- Fabrication abris à insectes
  Inscription au 02 43 21 54 49, à partir de 7 ans.
- Initiation apiculture
- Fresque collective

"BRIC-À-BRAC"

Au profit de la FCPE

Plus d'informations sur bricabrac.arnage.free.fr

La restauration est possible sur place, sur le site de Tertifume.

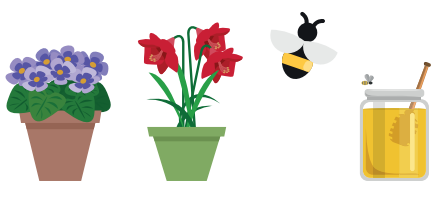

Sam. 29 juin

Complexe sportif > À partir de 14h

"FÊTE DES ÉCOLES"

Organisée par l'AGFEPA, (Association de Gestion de la Fête des Écoles Publiques d'Arnage), vous pourrez assister aux spectacles des élèves, participer aux stands et animations proposés.

Buvette sur place.

ANIMATION 24H

"ARNAGE DANS LA COURSE"

L'élégance à la française

Jeu. 13 juin

Esplanade Hôtel de ville > 9h/17h

Gratuit

Contact : 02 43 21 54 49

"#LOGIN2"

À plein tube : "Booster l'esprit critique ?"

Tout public - Entrée libre

Ven. 10 mai > 18h - 20h > Éolienne

Conférence-débat animée par Vincent Manilève, journaliste spécialiste des cultures numériques et auteur du livre « YouTube, derrière les écrans ».

Intervenants pressentis :

- Dave Sheik
  (Histoire brève – 210 000 abonnés)
- Aude WTFake
  (WTFake – 35 000 abonnés)
- Tatiana Ventôse
  (Le Fil d'actu – 110 000 abonnés)

Sur inscription auprès de la médiathèque
Partenariat Conseil départemental de la Sarthe

Sam. 22 et Dim 23 juin

Dans Arnage

"FÊTE DE LA VILLE"

Venez participer à un week end d'animations dans la ville.

Au programme :

défilé, exposition, spectacle, grands jeux, musique et pique nique géant !

Dim 23 juin > 15h30

"ALLEZ LES FILLES"

Quatuor vocal a cappella

Après avoir démissionné… suite à un licenciement, Jane, Juju, Mag et Béné se lancent un défi, créer leur start up : Allez les Filles !

Place à leur passion commune : la chanson.

Sport

FOOT

Challenge Coutant-Lacroix
Organisé par l'USAP
1er mai > 10h/17h
Stade A. Delaune

USAP 1 > championnat DSR
> Stade A. Delaune
5 et 26 mai > 15h

Tournoi Régional Jeune
Organisé par l'USAP
8/9 juin
Stade A. Delaune
Animations, buvette, restauration sur place.
Contact : Vincent Vallée 06 29 27 20 90

TENNIS DE TABLE

Championnat National 3
Organisé par l'USA Tennis de table
11 mai > À partir de 17h
Gymnase F. Lusson
Contact : usarnagett@free.fr

PÉTANQUE

12h d'Arnage
Organisées par l'USA Pétanque
29 juin > à partir de 8h30
Terrain de pétanque, Stade A. Delaune
Contact : Jacky Bobet 06 82 88 43 86

temps forts

à ne pas manquer !

forum été 14 mai

fête de la ville 22 et 23 juin